

Château-Landon - Souppes

Le maire de Poligny sollicite l'avis des habitants

Quelles énergies renouvelables ?

Vendredi 6 octobre, le maire de Poligny, Gérard Geneviève, animait une réunion publique réservée aux Polignois venus nombreux s'informer sur le dossier de mise en conformité de la commune avec la loi d'accélération des énergies renouvelables.

Comme le maire l'a rappelé, cette loi publiée au Journal officiel du 11 mars 2023 impose aux communes de définir, après concertation des administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Les enjeux et la dette environnementale

« J'ai pensé que cette communication serait plus efficace au travers d'une réunion publique où serait abordé l'ensemble des sujets liés à l'implantation d'énergies renouvelables (EnR) sur notre territoire », a-t-il expliqué avec sa double casquette d'élu et d'expert sur un élément environnemental en prévision de la fabrication, le transport, l'exploitation, la maintenance, le démantèlement et le recyclage. « Pour obtenir un kg de silicium, 9,82 kg de CO₂ sont produits, 2,933 kW d'énergies sont consommés



Expert sur le sujet, le maire Gérard Geneviève a expliqué tous les aspects des énergies renouvelables et les objectifs de la loi d'accélération des énergies renouvelables.

et 50 m³ d'eau sont nécessaires. Pour un kg de lithium, 5 kg de CO₂ sont produits et 2.000 l d'eau sont utilisés », a-t-il cité en exemple.

Le projet éolien sur les communes de Poligny, Souppes, Bagneaux, Egreville et Lorrez a été évoqué en seconde partie de la réunion devant un public attentif, curieux et quelque peu inquiet. Le maire a proposé des simulations de plusieurs perspectives de village avec en arrière plan des éoliennes bien présentes dans le paysage.

L'avis des habitants

À l'issue de la réunion, les habitants ont été invités à remplir un formulaire pour savoir s'ils étaient favorables ou défavorables aux différents types de produc-

tion d'énergie renouvelables. Solaire photovoltaïque ou thermique, éolienne, méthaniseur ou biomasse, toutes les énergies renouvelables ont été citées dans ce sondage.

Le maire qui est également réferent énergie auprès de la Communauté de communes Gâtinais Val de Loing et son conseil prendront en compte les avis recueillis pour rédiger une délibération qui portera sur les types d'EnR et les zones d'accélération retenues, la cartographie et les prévisions de production.

Informé pour mieux décider semble être le sens de la démarche de l'édile sur tout dans le domaine de l'énergie qui va être une grande préoccupation pour les années à venir.

LAREDJ DIEBAR

Souppes en deux mots

Nettoyage et biodiversité



Une nouvelle opération de nettoyage était organisée samedi 7 octobre, toujours à l'initiative du pôle environnement de la mairie. Des plongeurs du club Océan ont à nouveau participé et se sont concentrés sur le canal et des abords du Loing. Pour sensibiliser les collégiens, une affiche type « mangas » a été réalisée et distribuée. Les participants ont arpenté plusieurs secteurs de la ville. Les déchets récoltés ont été récupérés par le personnel des services techniques. La commission environnement présidée par l'adjointe Marie-Laure Baudon gère également l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Le bilan de la première année a été établi et des préconisations proposées pour la suite. Le budget participatif a été accordé par la Région et va permettre d'amplifier l'éco pâturage et mettre en place des clôtures et des mangeoires.

Sortie découverte des champignons

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, Seine-et-Marne Environnement propose samedi 21 octobre, à 10 heures, une sortie découverte des champignons. Gratuit sur inscription au 06.04.91.58.03 ou zhbio-s@seme-id77.fr.

Pause café tous les jeudis

La Passerelle propose un moment d'échange, de partage et de convivialité autour de l'animation Pause Café tous les jeudis, de 14 à 16 heures, à l'Appart 23. Gratuit, sans inscription.

Assemblée des Amis des Jardiniers

La section de l'ALC, les Amis des Jardiniers tiendra son assemblée générale jeudi 12 octobre, à 17 heures, à la Villa des Sources.

Inscrivez-vous pour le vide-garages

La commune de Souppes renouvelle le vide-garages collectif et invite les habitants à organiser un vide-greniers chez eux, tous en même temps dimanche 22 octobre. Inscriptions jusqu'au 16 octobre au 01.64.78.50.35 ou à espaceculturel@ville-souppes.fr.

Café parentali'thé

La Caf de Seine-et-Marne et le Point Autonomie Fontainebleau proposent aux parents d'enfant en difficulté, handicapé ou malade des moments d'échanges, d'informations et de partage encadrés.

TAROT. L'association Fêtes et loisirs organise un concours de tarot vendredi 20 octobre, à 20 h 30, salle des Bruyères. Tarif : 10 €, rens. 06.82.45.18.55.